

ENV1 – Accompagner le développement de nouveaux véhicules

1

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre de sa lutte contre la pollution atmosphérique, et dans un souci de ne pas nuire à l'activité économique locale, la Ville de Paris a souhaité tester un service de mobilité innovant dédié aux professionnels afin d'avoir toutes les cartes en main pour le généraliser à bon escient. Le trafic motorisé de surface dans Paris intramuros est constitué de plus de 15% de véhicules utilitaires légers (VUL). Chaque nouvelle étape de mise en œuvre de la Zone à faibles émissions (ZFE) impacte de plus en plus les artisans et les petits commerçants.

Des enquêtes réalisées par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris sur les pratiques de mobilité des TPE parisiennes et de petite couronne ont montré que ces entreprises ne circulaient pas tous les jours avec leurs véhicules, que celles-ci parcouraient peu de kilomètres et qu'elles rencontraient de nombreuses difficultés de stationnement. Cela en fait de potentiels clients de système de véhicules partagés et/ou de véhicules électriques. Par ailleurs, de nombreuses études ont mis en exergue que l'autopartage en boucle contribuait à la lutte contre la pollution atmosphérique liée au trafic routier en favorisant la démotorisation et en incitant les usagers de l'autopartage à rationaliser leurs déplacements (plus d'intermodalité et moins de kilomètres parcourus). Il se trouve également qu'au moment des premières réflexions sur un projet d'autopartage en boucle de VUL électriques pour les professionnels, aucun des services d'autopartage présents sur le territoire parisien n'était dédié aux professionnels (Autolib', Utilib', SVP – aujourd'hui Mobilib').



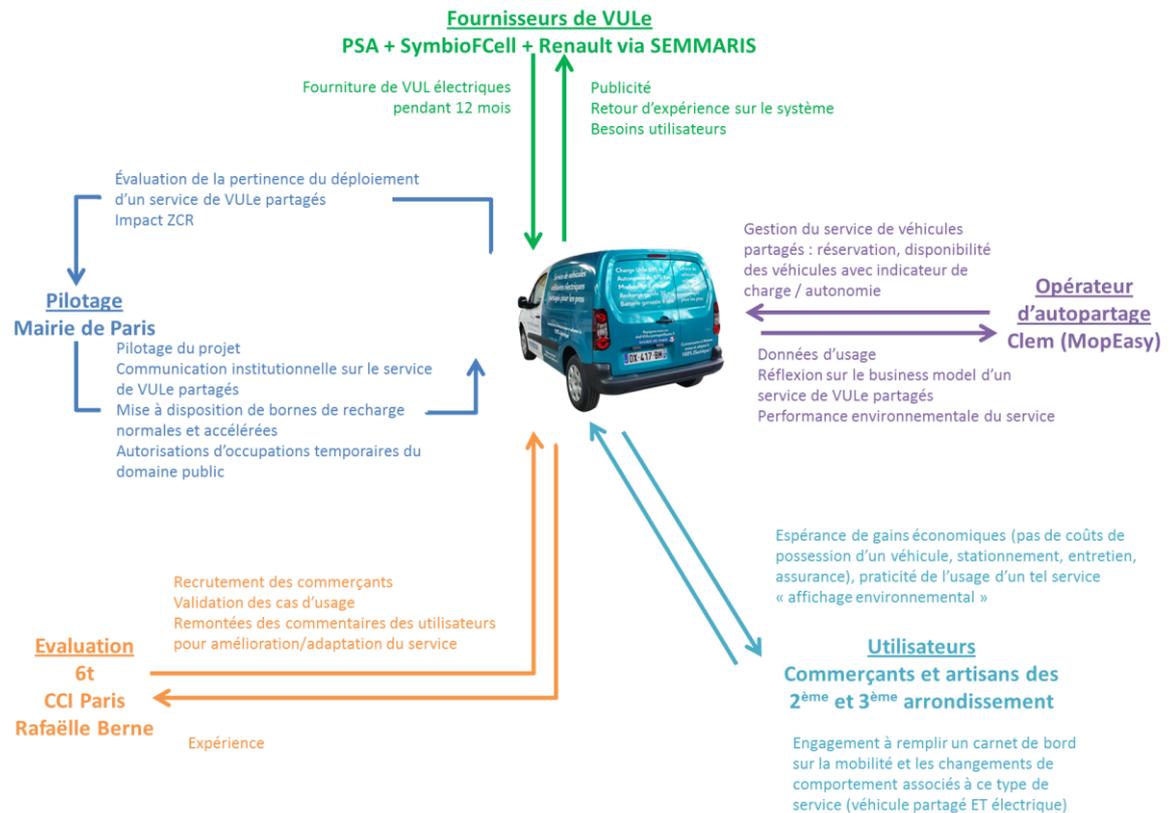
L'objectif principal du projet « VULe partagés » est d'accompagner les professionnels dans la transition énergétique en leur proposant de nouvelles solutions de mobilités durables qui leur seraient dédiées. Le déploiement d'un tel service expérimental de véhicules utilitaires légers électriques et partagés a permis, par son évaluation, de faire émerger ces besoins et les solutions de mobilité à développer pour y répondre au mieux.

Ce projet consiste en la mise à disposition d'un système d'autopartage en boucle de Véhicules Utilitaires Légers électriques (VULe) à destination des petits commerçants et artisans. Ce démonstrateur a été déployé dans le quartier Montorgueil du 15 mai 2017 au 12 juillet 2019. Sept véhicules (3 Peugeot Partner, 2 Citroën Berlingo, 1 Renault Kangoo avec prolongateur Hydrogène SymbioFcell et 1 Renault Kangoo frigorifique), répartis sur 4 stations (3 équipées de bornes de recharge normale et 1 à recharge rapide) ont été mobilisés.

Les modalités du service (grille tarifaire, caractéristiques des VULe, ergonomie de la plateforme de réservation, parcours utilisateur, etc.) ont été définies avec et pour le public auquel il s'adresse. Cela a permis de déployer une solution de mobilité la plus adaptée aux besoins des professionnels et donc la plus apte à déclencher chez eux un changement de comportement de mobilité. L'évaluation du service repose en partie sur les résultats d'un suivi qualitatif des usagers.

2

LES ACTEURS DU PROJET



3

VIE ET SUITES DU PROJET

Chiffres-clefs :

80 commerces et **99** conducteurs se sont inscrits au service (60% non alimentaires, 40 % alimentaires). Parmi eux, **59** ont utilisé le service au moins une fois. Ils ont réalisé **817** réservations qui correspondent à **2927,5** h de réservation théorique pour **2285** h d'usage réel. La durée moyenne des réservations est de **3h 35 minutes**. Elles sont concentrées en semaine et avant 16h.

16 818 kilomètres ont été parcourus par les 7 véhicules du projet en 728 réservations (toutes les distances parcourues ne sont pas renseignées). La distance moyenne parcourue par réservation (en considérant ces 728 réservations) est de **23,1 km** (médiane 20,8 km). La moitié des déplacements dont la destination est connue (685 pour 112 à destination inconnue) sont internes à Paris.

Ce projet a permis d'évaluer la pertinence du déploiement d'un tel système sur le territoire parisien. « VULe partagés » a également démontré la capacité de faire converger les intérêts d'acteurs hétéroclites qui se réunissent autour du même objectif, à savoir la bonne réussite du projet.

De ce « *proof of concept* » a émané un service pérenne déployé par la Ville de Paris à l'automne 2019 : « Mobilib' – utilitaires ». Dans la continuité de Mobilib' (SVP) qui propose des véhicules de tous types et toutes motorisations, le service d'autopartage en boucle de la Ville de Paris, Mobilib' utilitaires ne proposera que des véhicules utilitaires légers électriques.

4

CONTACT

Mairie de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements, Marion Maestracci

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@iledefrance-mobilites.fr